



## Procès-verbal Assemblée Générale du 29 Janvier 2024

### Association HATHI

Adresse 10 Carheil 44170 La Grigonnais  
Tél. 06.82.21.40.59

Le 29 janvier 2024 à 10H00, sise 10 Carheil 44170 La Grigonnais , les membres de l'association **Florence BRZEZINSKI de Lubicz** présidente, **Philippe SORET** trésorier, **Alexandra DROUET** secrétaire, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente .

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par **Mme BRZEZINSKI de Lubicz**, présidente de l'association.

Elle était assistée de

**M. SORET Philippe**, trésorier de l'association, régulièrement convoqué, était présent.  
**Mme DROUET Alexandra**, secrétaire de l'association, régulièrement convoqué, était présente.

**Madame DELVAL Julie, Madame CARIOU Christelle** ont été désignées comme scrutatrices en leur qualité de bénévoles permanentes du refuge. Les assemblées générales ayant lieu en seing privé, selon l'article 17 des statuts de l'association, sont présents la présidente, la secrétaire, le trésorier et deux scrutatrices choisies par le bureau.

**L'ordre du jour** a été rappelé par la Présidente et il a été fait lecture du rapport moral et financier et des mouvements d'animaux pour **2023**.

**A l'issue du débat entre les membres du CA, travaux, organisation, budget**, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour et **toutes les résolutions ont été approuvée à l'unanimité**.

**Rapport moral et financier 2023 et des mouvements d'animaux 2023** ; cette résolution est approuvée à l'unanimité

**Approbation du budget 2023** ; cette résolution est approuvée à l'unanimité

**Approbation des travaux 2023** : cette résolution est approuvée à l'unanimité

**Approbation du changement de statut du refuge en sanctuaire pour 2024, validant l'arrêt des prises en charge, et l'accompagnement de nos résidents permanents, tant dans leurs fins de vie et leurs soins, que dans leur sociabilisation au quotidien** : cette résolution est approuvée à l'unanimité.

**Approbation de la création d'une équipe sportive canicross et mushing pour l'entraînement des chiens désignés, avec la participation d'une musher professionnelle, début d'activité avec création prévue pour 2024, dans l'optique de l'après-chasse de nos chiens et des autres refuges. Médiatisation prévue pour changer le regard sur les chiens de chasse, et leur donner une seconde chance après la chasse** : cette résolution est approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13 H.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance, le trésorier de séance, et la secrétaire de séance.

**A la Grigonnais**, le 29 Janvier 2024

*Le Président de séance*

**Florence BRZEZINSKI de Lubicz**



*Le trésorier*

**Philippe SORET**



*La secrétaire de séance*

**Alexandra DROUET**



**Les deux scrutatrices**

**Christelle CARIOU**



**Julie DELVAL**



**Association HATHI**  
Hébergement Animaux Temporaire Hospice & Insertion  
10 Carheil 44170 La Grigonnais  
Association loi 1901 - W442014604- 44-  
N° Siret 82002823100018-Insee pays de Loire